



NOTE DE SYNTHESE CONCERNANT LA TOXICITE

DU PRODUIT ASTRALAIR DESTRUCTEUR D'ODEURS CONCENTRE

DEMANDEUR : Société ASTRALAIR - Monsieur Maurice PARIZZI
280, rue Denis Papin
ZAC de l'Erier Nord
73294 LA MOTTE-SERVOLEX CEDEX

LABORATOIRE REALISANT LES ESSAIS : Société BIOGIR S.A.
ZI de Toctoucau, BP 4
33611 GAZINET CEDEX

Le PRODUIT ASTRALAIR DESTRUCTEUR D'ODEURS CONCENTRE a fait l'objet de différents contrôles toxicologiques :

1. Irritation primaire cutanée (rapport d'étude réf. IC 94.285)

Dilué à 10 %, le produit s'est révélé NON IRRITANT pour la peau

2. Irritation oculaire (rapport d'étude réf. IO 94.285)

Dilué à 10 %, le produit s'est révélé FAIBLEMENT IRRITANT pour les yeux.

3. Toxicité aiguë par voie orale (rapport d'étude réf. INR 94.285)

Le produit administré tel quel à la dose de 2g/Kg n'a entraîné aucune mortalité.

GAZINET, le 5 mai 1994

Jean-François PINON
Docteur Vétérinaire
Expert Toxicopharmacologue